

Outils et démarches pour trouver du foncier

Objectifs

Recherche de terres, baux ruraux, autorisation d'exploiter, fonctionnement de la Safer...

Contenu

Jour 1 :

> Comprendre le statut de fermage et savoir l'appliquer :

Les différents modes de mise à disposition des terres, champ d'application du fermage, conclusion d'un bail, montant du fermage, cas de résiliation et de non-renouvellement, droit de préemption...

> Comprendre le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux : Organisation, compétences, déroulement des procédures, démarches...

Jour 2 :

> Comprendre le mécanisme du contrôle des structures et être capable de l'appliquer :

Champ d'application, Schéma Directeur Départemental des Structures, sanctions des irrégularités...

> Savoir mettre en œuvre les mécanismes de maîtrise foncière présentés par la SAFER :

Organisation et missions de la SAFER, droit de préemption, procédure de rétrocession, lien avec contrôle des structures, échanges avec la SAFER 84...

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 16/01/2015

Tarifs

Gratuit pour les agriculteurs/trices éligibles Vivea et les personnes en cours d'installation, Autre public nous contacter

Plus de renseignements

Pauline Raguenet
adear84@orange.fr
Adear 84
15 avenue Pierre Grand
MIN 51
84953 Cavaillon Cedex
04 90 74 19 86
06 33 68 29 70

Taux de satisfaction : %

Repas du midi : prévoir un pique-nique



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

23 janv 2015

09:00 - 17:00 (7hrs)

Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51
84953 Cavaillon

Delphine Gavend, juriste en droit rural

30 janv 2015

09:00 - 17:00 (7hrs)

Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51
84953 Cavaillon

Delphine Gavend, juriste en droit rural

Fabrice Triep Capdeville, directeur Safer Vaucluse

Financier(s)



Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708>